

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-125

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du Lundi 28 Septembre 2026
Délibération

Date de la convocation : Mardi 22 Septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le lundi 28 septembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ.

Etaient présents :

Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, Mme Catherine ANDRÉ-LANDAIS, M. Benoit BARRÉ, M. Eric BINARD, Mme Servane BOULANGER, Mme Aurélie BROMBECK, M. Kévin CADIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHABRIER, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Rafael CLOFENT, M. Mathieu DUIGOU, M. Michel DUMAIL, Mme Cécile ETRILLARD, Mme Laura FÉGARD, M. Joël HENRY, M. Philippe JEANNIN, Mme Martine LE BOUCHER, M. Thibaut LECOMTE, M. Fabien LEMOALLE, M. Michel MONNERET, M. Goulven MORVAN, Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Caroline OLLIVRO, M Morgan RASLE-ROCHE.

Etaient représentés : Mme Gaëlle BOUCHER par délégation M. Morgan RASLE-ROCHE, M. Yann QUÉRÉ par délégation à Mme Servane BOULANGER, Mme Anna PONSOT-MÉLIKIAN par délégation à Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Nathalie BOULARD par délégation à M. Kévin CADIC.

Secrétaire de séance : M. Fabien LEMOALLE.

Présents : 25 Représentés : 4 Absent : 0 Votants : 29

CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS :

Convention 1 : rue Louis Guilloux, place Alain Barbetorte rue de Kernoa, place Nominoe et rue Roparz Hemon – parcelles AH 0618, 0400, 0623, 0428, 0635, 0641 et 0417

Convention 2 : Alez Kerraoul – parcelles AS 095

Rapporteur : M. Henry.

Convention 1 :

Parcelle : AH 0635

Localisation : Place Alain Barbetorte

Usage : Parking

Parcelle : AH 0618

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-125

Localisation : Rue Louis Guilloux
Usage : Voie, Parking et espace public enherbé

Parcelle : AH 0400, 0428 et 0417
Localisation : Rue de Kernoa
Usage : Voie, Parking et espace public enherbé

Parcelle : AH 0623
Localisation : Rue Roparz HEMON
Usage : Voie, Parking et espace public enherbé

Parcelle : AH 0641
Localisation : Place NOMINOE
Usage : Parking et espace public enherbé

La commune a été sollicitée par le bureau d'études « LE DU Réseaux » pour la signature d'une convention ayant pour objet de consentir à ENEDIS des droits et servitudes sur une parcelle appartenant au domaine privé communal.

Nature de l'occupation/de la servitude : ENEDIS est notamment autorisé à « *Etablir à demeure dans une bande 3 mètres de large, 20 canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ 477 mètres, ainsi que ses accessoires ; Etablir si besoin des bornes de repérage* ».

Convention 2 :

Parcelle : AS095
Localisation : Alez KERAOU
Usage : Voie et Terrain Communal

La commune a été sollicitée par le bureau d'études « BOUYGUES ES 22 » pour la signature d'une convention ayant pour objet de consentir à ENEDIS des droits et servitudes sur une parcelle appartenant au domaine privé communal.

Nature de l'occupation/de la servitude : ENEDIS est notamment autorisé à « *Etablir à demeure dans une bande 3 mètres de large, 3 canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 6 mètres, ainsi que ses accessoires ; Etablir si besoin des bornes de repérage* ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu les demandes des bureaux d'études « LE DU Réseaux et BOUYGUES ES 22 » chargés par ENEDIS de faire procéder à l'établissement de la convention objet de la présente,

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-125

Vu le projet de convention et les plans ci-après annexés,

Considérant la nécessité de conclure lesdites conventions afin d'établir les droits de servitudes consenties à ENEDIS.

Vu l'avis favorable à la majorité, (abstention de Mme Ollivro) de la commission Environnement, cadre de vie, logement et urbanisme,

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, par 22 voix pour et 7 voix contre (Mme Catherine André-Landais, M. Michel Monneret, Mme Martine Le Boucher, M. Kévin Cadic, M. Mathieu Duigou, Mme Caroline Ollivro et Mme Nathalie Boulard par délégation à M. Kévin Cadic).

APPROUVE les travaux désignés conformément aux plans annexés,

CONSENTIT à ENEDIS les droits de servitudes nécessaires à leur réalisation,

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer les conventions ci-après annexées ainsi que tous les documents aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL



Le Secrétaire de séance,
Fabien LEMOALLE



VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 30/09/2026



Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

Envoyé en préfecture le 30/09/2026

Reçu en préfecture le 30/09/2026

Publié le

ID : 022-212201628-20260928-2026_125-DE